

Vie des services

Rapport d'activité
2004



- 70** Personnel et budget
- 72** Communication
- 74** Auditions, réunions techniques et colloques

➔ Personnel et budget



Personnel

En 2004, le pôle administratif et budgétaire s'est renforcé par le recrutement d'une personne. Ce nouvel agent est spécifiquement chargé du suivi de la procédure des sanctions administratives, dont le nombre est en forte augmentation. Au total, les effectifs de l'Autorité s'élèvent à 9 agents (contractuels et fonctionnaires rémunérés par l'Autorité).

Le pôle juridique, quant à lui, a renouvelé sa collaboration avec M. Bernard de Froment, conseiller d'Etat, dont la convention a été reconduite jusqu'en février 2005.

Sa contribution a notamment porté sur les dates de nomination et de fin de fonction des membres de l'Autorité, la révision du plan de gêne sonore de Paris - Orly et le pouvoir d'immobilisation d'aéronef en cas de non paiement d'amende.

Moyens financiers

La gestion 2004 a été marquée, pour la deuxième année consécutive par le gel, puis l'annulation de l'intégralité des reports.

A. Ressources budgétaires

La dotation ouverte en Loi de Finances Initiale 2004 (LFI) s'élevait à 1 022 966 €. En outre, l'Autorité pouvait compter sur un montant de 68 498 € de crédits reportés qui ont été gelés et enfin annulés en totalité. Le volume des crédits disponibles tant pour assurer la rémunération du personnel¹ et les indemnités des membres que pour faire face aux différentes dépenses de fonctionnement et d'études s'est donc limité à la stricte dotation ouverte en L.F.I.

Au 31 décembre, le chiffre de l'exécution budgétaire 2004 s'établit à 1 008 972 €, soit 98,6% de la dotation initiale, ce qui traduit bien la faiblesse de la marge de manœuvre de l'Autorité en termes de gel de crédits.

Il convient enfin de rappeler que l'Autorité n'est pas qu'un service dépensier : la loi du 12 juillet 1999 lui a attribué le pouvoir d'infliger des sanctions pécuniaires ; en 2004, il a été émis des titres de perception pour un montant de 2,04 M€ à rapprocher du montant des dépenses pour la même période : 1 M€. L'ACNUSA apparaît donc bien comme contributeur net au budget de l'Etat.

Consommation

La consommation des crédits en 2004, par grandes catégories de dépenses, se répartit comme suit :

- rémunération du personnel : 584 700 € (57,9%)
- indemnités des membres / experts : 43 500 € (4,3%)
- dépenses de fonctionnement : 380 760 € (37,7%)

Les études ont représenté un volume d'environ 91 500€ (soit 24% des dépenses de fonctionnement).

Pour enrichir ses données dans le cadre de sa mission d'information du public, l'Autorité a engagé plusieurs campagnes de mesure du bruit :

- à proximité des aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Orly, sur 18 sites au-delà des limites des plans de gêne sonore,
- sur les communes de Montesson et Thoiry dans les Yvelines.

L'Autorité a également poursuivi sa réflexion sur l'influence de la fréquence des passages des avions. Une première enquête a été lancée pour vérifier la relation existante entre la gêne exprimée par les riverains et la densité du trafic aérien local (Paris, Lyon, Strasbourg et Toulouse). Cette enquête a été confiée à TNS - SOFRES.

Enfin, l'Autorité a demandé à un consultant externe² de réaliser le tracé du plan de gêne sonore de Paris - Orly à partir des données utilisées par Aéroports de Paris.



Le poste des dépenses relatives à la documentation et à la communication a été fortement renforcé cette année ; il représente un montant de 80 000 € (contre 40 000 € en 2003), auquel il convient d'ajouter 23 000 € alloués à la diffusion du rapport d'activité 2003.

Il est à noter qu'en 2004, l'Autorité a réservé une enveloppe pour la formation de ses personnels à hauteur de 6 300 €. Des formations linguistiques (anglais et espagnol) et bureautique ont ainsi été suivies. Les membres et les agents ont également participé à plusieurs colloques.

¹ 9 personnes sont rémunérées par l'Autorité : le président et 8 agents. En effet, pour garantir une totale indépendance, la loi portant création de l'Autorité a interdit les mises à disposition et les affectations directes de fonctionnaire et contractuel.

² Bureau d'Etudes Serge Cornet (BESC), Belgique.



➤ Communication

Rapport d'activité

Le 20 février 2004, l'Autorité a rendu public son rapport d'activité 2003 ; à cette occasion, le Président Roger Léron a présenté aux journalistes le bilan de l'année écoulée lors d'entretiens individuels.

La révision des plans d'exposition au bruit et de gêne sonore, la mise en œuvre de restrictions d'exploitation et l'étude du relèvement des trajectoires et des altitudes ont constitué les points forts de cette communication.

La diffusion du rapport, comme chaque année, a été réalisée auprès des pouvoirs publics concernés et des principaux acteurs du monde aéroportuaire (ce document est consultable sur le site Internet de l'Autorité www.acnusa.fr/rapport/rapport2003.asp).

Suivi de la réorganisation aérienne en Ile-de-France

Dans le cadre du contrôle des effets de la réorganisation de l'espace aérien en région parisienne, l'actualisation des résultats de l'étude confiée à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France a été communiquée aux journalistes de la région parisienne et aux groupes de suivi constitués avec des élus et des associations volontaires¹.

¹ Les 1^{er} et 2 décembre 2004 (voir page 32).



Autres actions

Soucieuse de conserver la plus grande indépendance dans la mise en œuvre de sa propre communication, l'Autorité a notamment :

- enrichi son fonds iconographique sur les dix principaux aéroports,
- réalisé une mise à jour du site Internet www.acnusa.fr,
- acheté auprès de l'Institut Géographique National des droits de représentation électronique des cartes nécessaires à la mise en ligne des plans de gêne sonore et des plans d'exposition au bruit,
- conçu et diffusé un document intitulé « Plan de gêne sonore - effet du changement d'indice ».

Enfin, un module de formation (dont une partie en animation 3D) a été conçu pour sensibiliser les pilotes aux procédures limitant les nuisances sonores. Il comprend :

- la présentation de l'ACNUSA (missions, compétences et recommandations),
- des exemples de survol respectant le volume de protection environnementale, des exemples de conduite avec plus ou moins de bruit.

Intranet et Internet

Afin d'optimiser son fonctionnement, l'Autorité a souhaité bénéficier d'un Intranet permettant de rationaliser le partage des différentes informations et des documents internes.

Depuis son ouverture en juin 2001, les statistiques de fréquentation du site Internet connaissent une hausse certaine : en 2004, www.acnusa.fr a fait l'objet de plus de 119 500 visites (avec une moyenne mensuelle de 9 900 visites) contre 77 500 en 2003 et 28 000 en 2002. Les rubriques les plus visitées cette année sont : « zones de bruit » et « aéroports ».

La rubrique « bruit et sa mesure » a été enrichie ; une présentation ainsi qu'un résumé des missions de l'Autorité ont été traduits en anglais.



➔ Auditions, réunions techniques et colloques

Auditions en réunions plénières

29/01/04 – M. Héliot, chef de division au service de la formation aéronautique et du contrôle technique.

22 et 23/03/04 – MM. Bruneau, Desbenoit et Rosso de la direction de la navigation aérienne ; MM. Rico, Bouteille et Gonnord d'Aéroports de Paris.

MM. Thummel et Doppler de l'Euroairport.
MM. Azam et Gauran du service des bases aériennes.

M. Muzet, directeur de recherche au centre d'études de physiologie appliquée du CNRS, spécialiste du sommeil.

20/04/04 – M. Machet, ingénieur en chef, chargé de mission Laboratoires d'Aéroports de Paris, accompagné de M. Barbo.
M. Azam, chef du service des bases aériennes, et MM. Sanche et Ponamalé du service technique des bases aériennes.

27/05/04 – MM. Garrigues, Pinchinat et Drapier du service technique de la navigation aérienne.

22/06/04 – MM. Bruneau et Desbenoit de la direction de la navigation aérienne, M. Merlo du service du contrôle du trafic aérien, MM. Vuillermet et Moreau d'Aéroport de Paris.
M. Colin, responsable du programme acoustique de la Société Nationale d'Etudes et de Construction des Moteurs d'Aviation (SNECMA).

20/07/04 – M. Wachenheim, directeur général de l'aviation civile accompagné de M. Azam, chef du service des bases aériennes, M. Delhaye, directeur de la navigation aérienne et M. Bruneau de la direction de la navigation aérienne.

M. Enjalbert, maire de Saint-Prix et président du collectif santé nuisances aériennes, M. Michelon, sous-directeur gestion des risques et des milieux au ministère de la santé et M. Dubois, ministère de la santé.

28/10/04 – M. de l'Estoile, président de European Business Aviation Affairs, Dassault Aviation accompagné de Mme Drignon, adjointe au président EBAA et M. Chaussonerie, conseiller technique.

16/11/04 – MM. Hamon et Machet d'Aéroports de Paris.

16 et 17/12/04 – MM. Delhaye, Merlo et Bruneau de la direction de la navigation aérienne, M. Houalla, directeur de l'aérodrome Marseille - Provence et M. le Colonel Gauvin de la direction de la circulation aérienne militaire.

MM. Bomont et Sivry direction de l'aérodrome de Nice - Côte d'Azur.
MM. Azam et Gardin du service des bases aériennes.

M. Herbane, coordonnateur délégué de l'association pour la coordination des horaires (COHOR).

MM. Garrigue, Pinchinat et Martin du service technique de la navigation aérienne.

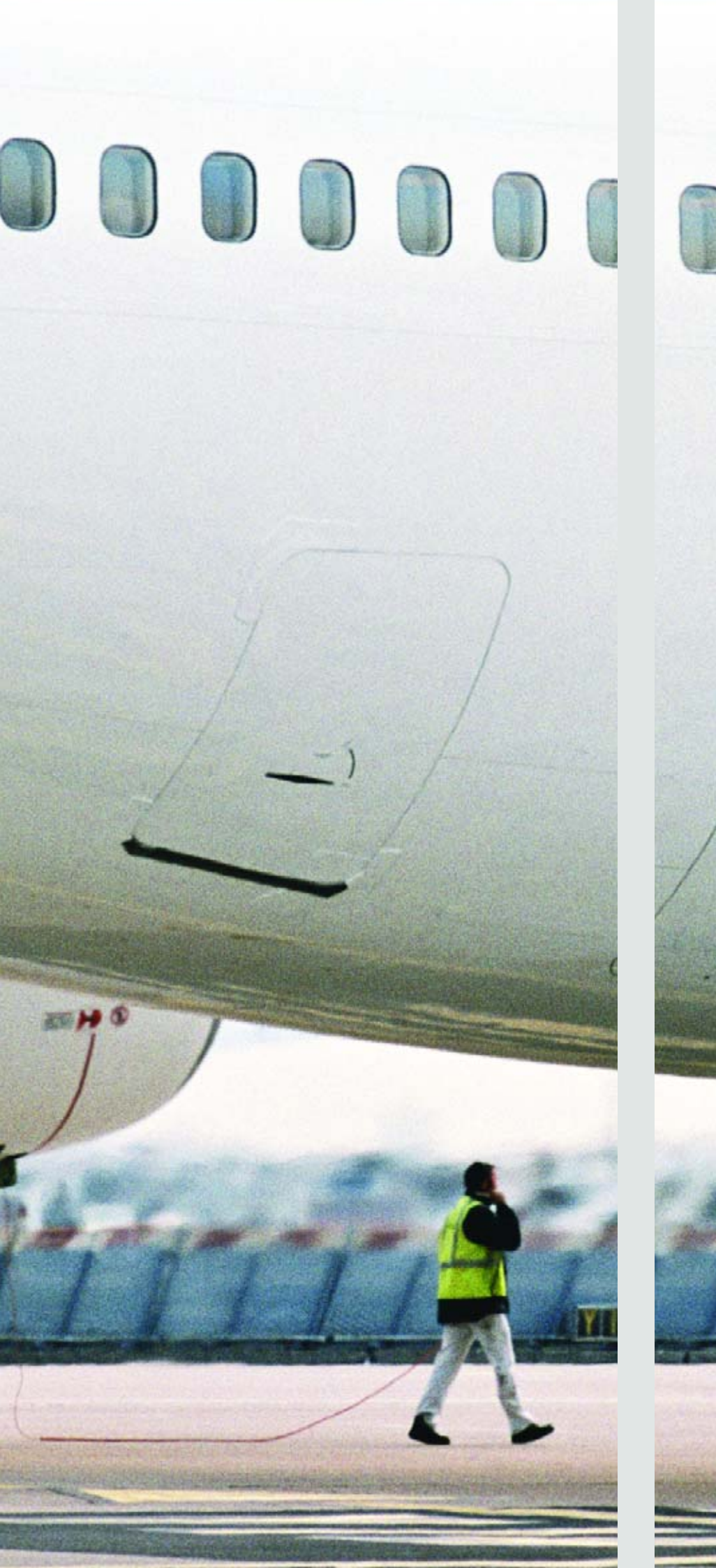
Réunions techniques

9/01/04, 18/02/04, 29/07/04, 2/09/04 – Fréquence de passage des avions – Réunions avec M. Azaïs, maître de conférence honoraire de l'Université Paul Sabatier à Toulouse et M. Muzet, directeur de recherche au centre d'études de physiologie appliquée du CNRS, spécialiste du sommeil.

20/01/04 – Formations des pilotes et des contrôleurs avec MM. Colin et Héliot.

7/10/04 – Conditions de pilotage sur les aéroports étrangers au siège d'Air France.

25-26-27/10/04 – Médiation à Bâle - Mulhouse ; Rencontre des associations françaises : ADRA , APDCV, Alsace Nature, DIC, Hegenheim Qualité de vie, AQV Blotzheim, Petite Camargue alsacienne ; Rencontre des associations suisses : Shutzverband der Bevölkerung umden Flughafen Basel - Mülhausen, Forum - Flughafen nur mit Region ; Rencontre Commission de bruit des cantons de Bâle ville et Bâle campagne ; Sous-préfet de Mulhouse.



Colloques

28/02/04 – Symposium de l'Université de Californie.

07/04/04 – Assemblée générale de l'association « Ville et aéroports », intervention de M. Léron.

13-14/05/04 – « Enjeux et analyse des dispositifs de participation du public autour des projets ayant un impact sur l'environnement », Ecole nationale des Ponts et Chaussées, participations de MMe Le Floch-Fournier et Giraud.

30/06/04 – De l'habitat aux bâtiments communaux : « Des solutions pour améliorer le quotidien sonore » au Sénat, participation de M. Léron.

24/09/04 – « Comment concilier développement économique et prise en compte des nuisances sonores ? » Atelier débat à Bobigny, participation de Mme Le Floch-Fournier.

30/09/04 – Journées spécialisées INREST : « Réduction du bruit et des émissions polluantes au voisinage des grands aéroports civils », participation de M. Lepoutre.

21/10/04 – « Environnement et sécurité, l'avenir du transport aérien », à l'Assemblée Nationale, intervention de M. Léron et participation de Mme Le Floch-Fournier.

25/11/04 – « Aviation Policy : The Next 10 Years », Airport Regions Conference à Bruxelles, participation de Mme Le Floch-Fournier.